



Compte-rendu Conseil de quartier Maladrerie / Emile Dubois Mercredi 7 février 2018

Présents :

Une trentaine de participant.es dont :

- Monsieur Antoine Wohlgroth, élu référent du quartier, conseiller municipal,
- Madame Sophie Vally, 3ème adjointe à la maire déléguée à la propreté Economie sociale et solidaire, Affaires générales, Relations avec les usagers, Relations publiques et Fêtes et cérémonies
- Monsieur Marc Ruer, 18e adjoint à la Maire délégué à la circulation, stationnement, tourisme, voirie et espaces verts
- Monsieur Boualem Benkhelouf, 9^e adjoint à la Maire délégué à la démocratie locale, vie des quartiers, centres sociaux et à la politique de la ville
- Une vingtaine d'habitants dont des membres de l'équipe de quartier

Pour l'administration :

- Unité Territoriale Propreté et cadre de vie d'Aubervilliers (Plaine commune) : Remy Billaux, (directeur adjoint)
- Direction Prévention et sécurité : Eric Felten (directeur)
- Direction citoyenneté et développement local : Martial Byl (directeur) et Adeline Lerigoleur (chargée de mission Développement local pour le quartier)

Points à l'ordre du jour :

1. Présentation de projets participatifs et associatifs
2. Cadre de vie dans le quartier : propreté, ordures ménagères, stationnement. Bilan des actions 2017 et perspectives
3. Agenda

INTRODUCTION – Antoine Wohlgroth, élu référent du quartier

Antoine Wohlgroth remercie l'ensemble des participants présents malgré les conditions météorologiques difficiles et présente l'ordre du jour.

1. PRESENTATION DE PROJETS PARTICIPATIFS ET ASSOCIATIFS

Fantasmagoria – Le grand Aubervilliers / Association Périscope

Le projet est présenté par Antoine Mialon, il associe également Jessica Servières. S'appuyant sur une ville en pleine mutation urbaine, le projet, débuté en 2017, a pour objectif d'interroger les habitants sur le devenir d'Aubervilliers au travers d'un travail participatif visant la production d'un recueil de textes et d'images singulières.

Le projet a pour objectif de

- Dessiner un portrait ludique, décalé, poétique de la ville d'Aubervilliers à partir d'histoires et d'entretiens avec des habitants.
- Sensibiliser les habitants aux transformations urbaines passées, aux mutations urbaines présentes et en devenir sur le territoire d'Aubervilliers et à plus grande échelle sur la future métropole du grand Paris
- Valoriser les expériences personnelles comme des expériences communes fabriquant une identité ville, un patrimoine immatériel.
- Créer une expérience sensorielle, interactive autour de médiums digitaux et numériques. Se saisir des nouveaux outils technologiques informatiques pour produire des paysages à la manière du grand Paris, faire un Grand Aubervilliers

Le projet se déploie sur quatre quartiers de la ville : Le Landy, Villette-Quatre-Chemins, Maladrerie-Emile Dubois et le centre ville) pour y mener des actions sous la forme d'ateliers urbains publics et performances photographiques. Une exposition permettra de restituer l'ensemble du travail autour d'une cartographie sensible du territoire. Seront également proposés des débats et des visites guidées de la ville par des habitants.



Contacts : periscopeasso@gmail.com

Antoine Mialon : 06 790 732 80

Jessica Servières : 06 62 79 33 10

Prenez du bois Emile ! / Atelier Approche.s !

Le projet est présenté par Laure Gayet et Kelly Ung.

Présent sur le secteur Emile Dubois depuis 2015, l'Atelier Approche.s ! poursuit trois objectifs :

- accompagner l'attente du temps long de l'aménagement par l'amélioration d'espaces publics à court terme
- co-programmer des espaces publics du quartier avec les habitants en testant des usages par le chantier ouvert
- accompagner la mobilisation des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie



Concrètement, Approche.s ! a mené de nombreuses actions :

- chantiers ouverts durant l'été sur le parvis des écoles Curie-Langevin : création et construction du jardin des Glaces et des « montagnes » et de l'abri,
- programmation autour des chantiers : ateliers avec les écoles de sensibilisation à l'urbanisme, débats, ateliers cuisine
- construction d'un outil mobile de dialogue
- réalisation d'un plan-guide (diagnostic),
- Réalisation d'un reportage JT avec l'OMJA, réalisation d'un court métrage

Actions à venir en 2018 :

- Etude sur les usages "place des femmes dans l'espace public" : observation, séances de travail avec équipe projet de rénovation urbaine, ateliers avec les habitants, formalisation
- Chantier ouvert "Parcours sport, ludique et convivialité" : Co-programmation avec les habitants et les partenaires, préparation, animation de chantier ouvert pour réaliser le parcours sportif (en collaboration avec Mateo Garcia / Escabo)
- Signalétique / approche graphique du parcours

Contacts : contact@atelierapproches.fr
Diane Bousquet 06 84 50 85 46
Laure Gayet 06 99 43 03 05
Kelly Ung 06 24 47 95 25

➔ Les habitants souhaitant participer à ces projets peuvent contacter les deux associations.

2. CADRE DE VIE DANS LE QUARTIER : PROPRETE, ORDURES MENAGER, STATIONNEMENT. BILAN DES ACTIONS 2017 ET PERSPECTIVES

1. Stationnement et mécanique sauvage

Présentation de Marc Ruer et réponses aux questions de l'équipe de quartier

Marc Ruer rappelle le contexte albertivillarien. La Ville est traversée par 4 routes départementales et deux routes nationales, limitrophe de 4 villes, associée à deux portes parisiennes, et accueille de nombreuses entreprises. Cela engendre un trafic routier important et provoque des ralentissements pour les transports en commun et les voitures. A cela s'ajoute, les nouvelles constructions de logements, les nombreux travaux, le stationnement illicite (sur les pistes cyclables, les trottoirs, ...).

Cette situation provoque du mécontentement et une impression de laisser-aller. La mécanique sauvage provoque des dégâts sur la voirie et sur la végétation présente.

Actions 2017

- Mise en service du véhicule LAPI (Lecture automatique de plaques d'immatriculation)
 - 68 408 contraventions via le LAPI
 - 81 820 contraventions dressées sur l'ensemble de l'année 2017 (tous moyens confondus)
- Sur le quartier Maladrerie-Emile Dubois, cela représente 6296 verbalisations pour stationnement gênant dont 360 enlèvements.

Le manque de place en surface et les parkings souterrains

Certains parkings connaissent des difficultés qui expliquent leur non-utilisation par les habitants ou leur fermeture (inondations, sécurité, coût des places, difficultés d'acceptation des places attribuées, ...). Le phénomène est présent dans le logement social mais également dans les logements neufs. Pour rappel, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) prévoit 0,8 place de stationnement par logement.

Le parc de stationnement de la ville comprend 7 000 places dont 2000 sont inoccupées (1500 à l'OPH)

La sécurisation des places de stationnement de l'OPH constitue un enjeu majeur pour résoudre les difficultés de stationnement, en particulier sur le quartier Maladrerie-Emile Dubois.

La mécanique sauvage

Le phénomène est important. Le préfet de Seine-Saint-Denis s'est déplacé à Aubervilliers pour constater les difficultés. Suite à cette visite, des opérations d'ampleur ont eu lieu sur le quartier du Landy et sur l'avenue Jean Jaurès. D'autres opérations vont continuer à être réalisées en 2018.

Le rôle de la police municipale

Les missions de la police municipale sont données par la maire dont certaines sont partagées avec la police nationale :

- sécurisation des manifestations publiques
- Lutte contre la mécanique sauvage
- Contrôle des débits de boissons
- Prévention
- Marché forain et vente à la sauvette

- Lutte contre les squatts

Le service comporte 19 postes, 16 sont pourvus. Cela représente 3.5 agents en moyenne sur le terrain (chiffre de décembre 2017) et 0.22 agents pour 1 000 habitants (de 0.5 à 7.8 agents pour 1 000 habitants ailleurs en France). La police municipale travaille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 et le samedi de 7h30 à 15h00. La police nationale prend le relai sur les missions de la police municipale en soirée, la nuit et le dimanche.

Les médiateurs de nuit (GIP Aubermédiation) sont présents pour contribuer à l'apaisement des espaces publics.

Réactions et questions

Les habitants insistent sur les problèmes de stationnement sauvage en double ou triple file (notamment Place Cottin), le phénomène de voitures ventouses, sur le manque de place de stationnement sur le quartier et sur les problèmes de sécurité dans les parkings souterrains de l'OPH. Une habitante pointe également le manque de place de stationnement sur l'avenue Jean Jaurès qui lui empêche l'accès à la pharmacie notamment. Enfin, ils souhaitent que les effectifs et les horaires des médiateurs de nuit soient renforcés.

- ➔ Marc Ruer indique que les médiateurs de nuit ont un coût financé en grande partie par les bailleurs dans le cadre de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). La municipalité incite l'ensemble des bailleurs présents sur la ville à participer au GIP Aubermédiation (Groupement d'Intérêt Public).
- ➔ Pour les difficultés de stationnement, la rotation des véhicules pourrait être améliorée avec la mise en place du stationnement payant. Dans d'autres secteurs de la Ville, cette solution a été mise en place et des facilités ont été trouvées pour le personnel médical travaillant à domicile.
- ➔ Le secteur pavillonnaire est également en tension car il connaît le phénomène de division pavillonnaire, multipliant ainsi le nombre de véhicules présent sur la voirie. Le permis de louer instauré récemment par la municipalité permettra de lutter contre cette division des habitations.
- ➔ A propos des parkings de l'OPH, Tristan Lindeperg (OPH) indique que la priorité de l'Office est de sécuriser et réparer les parkings actuellement en fonctionnement pour assurer un taux de remplissage maximal et éviter la vacance, qui constitue la première étape d'un cercle vicieux de dégradation des parkings. Le box fermé pourrait apparaître comme une solution mais l'OPH connaît des problèmes de commercialisation des places, et ce genre de solution augmenterait le loyer. Une place de stationnement sécurisée (type parking public) coûterait entre 80 euros et 100 euros par mois minimum, trop élevé pour de nombreux locataires.
- ➔ Concernant les voitures ventouses, Marc Ruer précise que les procédures sont longues car il faut retrouver les propriétaires pour procéder à l'enlèvement et leur faire payer les coûts de fourrière.

2. Propreté et collecte des déchets

Présentation de Sophie Vally, réponses aux questions de l'équipe de quartier

La propreté et la collecte des déchets sont assurées par l'Unité territoriale de Plaine Commune. Cependant, cela reste un travail transversal associant le service commerce, la police municipale, l'UT Voirie, le service hygiène et le service enseignement pour la sensibilisation et la prévention.

Quelques chiffres :

- 103 agents dont 5 inspecteurs de salubrité (7 à partir du mois de mars)
- 16 à 20 tonnes d'ordures ménagères sont collectés par jour (30 camions de collecte)
- 800 mises en demeure pour les dépôts sauvages, 360 notes de frais dressées pour un montant de 46 000 euros (dont 37 000 euros payés)

Sophie Vally rappelle que les signalements effectués par les habitants sont fondamentaux pour améliorer la qualité du cadre de vie. Ces signalements doivent être faits via Allo Agglo.

Allo Agglo

Par téléphone au numéro gratuit (fixes et portables) : 0 800 074 904

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h15.

Le samedi : 8h30 - 12h30

Via le site internet : <http://www.plainecommune.fr/allo-agglo/>

Via les applications smartphones

La récurrence de certains signalements amène le service public à s'adapter de manière pragmatique et réactive. Sophie Vally cite en exemple la réorganisation du nettoyage aux abords du marché du Montfort. Les jours de nettoyage ont été modifiés passant du samedi au dimanche (jour du marché) et des grandes lessives sont programmées tous les 15 jours (avec arrêté anti-stationnement). De plus, une équipe de surveillance spécifique a été mise en place.

Pour l'année 2018, des actions nouvelles vont voir le jour :

- verbalisation des jets de déchets à partir du mois de mars pour responsabiliser les adultes
- verbalisation (53 euros) sur les bacs qui pourront être sortis de 16h00 J-1 à 16h00 jour J de la collecte. Les premières expérimentations de verbalisation auront lieu le dimanche, jour où les bacs ne doivent pas être sortis avant 16h00.
- Organisation des grandes lessives avec les classes de CM1 des écoles de la Ville pour sensibiliser les enfants
- Evaluation de la qualité : ce processus sera ouvert aux habitants qui souhaiteront y être associés.
- Grande lessive mensuelle sur le parking d'intérêt régional du Fort d'Aubervilliers et avenue Jean Jaurès. Cela permettra également de lutter contre la mécanique sauvage par l'enlèvement des voitures ventouses.

Eric Felten, directeur Prévention et sécurité précise que la police municipale ne peut intervenir sur les dépôts sauvages qu'en cas de flagrant délit.

Questions et réactions

Les habitants déplorent certaines difficultés récurrentes. Ils souhaitent que les bacs à ordures soient tenus fermés dans des locaux fermés, conformément au règlement de l'OPH. Ils regrettent que les sacs poubelles fermés par les balayeurs en fin de semaine restent dans l'espace public tout le week-end et soient ainsi éventrés par les corneilles. Le même phénomène est constaté dans la cour des écoles. Ils indiquent que le ramassage tous les 15 jours du tri est insuffisant et contribuent à l'abandon de bonnes pratiques de tri des déchets. Des habitants de la rue Marcelin Berthelot relèvent des problèmes de collecte des déchets et la récurrence des dépôts sauvages rue de la Maladrerie.

- ➔ Rémy Billaux, directeur adjoint de l'UT Propreté, explique que le ramassage des sacs des corbeilles de rue vient d'évoluer et qu'il est entré dans une logique de circuit à effectuer par le véhicule. Les appels Allo Agglo sur le sujet ont ainsi baissé de 40%.
- ➔ Sophie Vally indique que le tirage au sort des rues permettra des vérifications de l'état de propreté à partir d'une grille d'évaluation. Les habitants intéressés sont invités à se faire connaître.
- ➔ Tristan Lindeperg revient sur la question des locaux poubelles. C'est un sujet compliqué au sein du parc social, car les locaux fermés à clés entraînent souvent des dépôts de sac devant les locaux faute de clés. Ces sacs abandonnés génèrent davantage de nuisance et constituent souvent le début d'un cercle vicieux de non-respect des règles sur le dépôt des déchets ménagers.

Un habitant de la Maladrerie souhaite les locaux à ordures ménagères soient déplacés hors des rez-de-chaussée d'habitations pour prévenir le risque d'incendie. L'an dernier, deux incendies se sont déclarés dans ce type de locaux entraînant des dégradations importantes pour les locaux associatifs ou les habitations.

➔ Pour compléter, Rémy Billaux précise que les grands ensembles ont l'obligation de faire des demandes d'emplacement de leurs conteneurs sur la voirie et les prestataires de collecte doivent remettre les conteneurs à cet endroit.

Les habitants signalent encore que le terrain dit du data center (Rue Réchossière) tend à devenir une décharge. Par ailleurs, un habitant demande l'installation de toilettes publiques et souhaite que l'on puisse sensibiliser les habitants à la problématique du jet par les fenêtres.

Pour conclure, Antoine Wohlgroth propose de se retrouver dans un an sur les mêmes thématiques pour faire le point sur les évolutions.

3. AGENDA

PLUI - Plan Local d'urbanisme Intercommunal

- Questionnaire en ligne sur Plaine Commune ou au format papier dans les médiathèques
https://cvip.sphinxonline.net/SurveyServer/s/SYNOPTIC/Plui_PlaineCommune/questionnaire.htm
- un atelier participatif par ville : **Aubervilliers, le 6 mars** à 18h30 à la médiathèque Saint-John Perse (rue Edouard Poisson)

27 Mars 2018 : Conseil inter-quartier Secteur Nord : Quartiers Robespierre / Cochenec / Péri ; Vallès / La Frette ; Maladrerie / Emile Dubois

- Présentation du futur espace familial Berty Albrecht regroupant les services du Relais Petite Enfance et de la Maison Pour Tous situé au 44 / 46 rue Danielle Casanova
- Débat autour des actions de la Maison Pour Tous Berty Albrecht
- Questions diverses

Dimanche 8 avril : buvette au marché du Montfort

Samedi 5 mai 2018 : Fête de quartier